



PLFSS 2026 : un ONDAM à 1,6 % qui met en danger l'accès aux soins.

Les fédérations de santé appellent solennellement à retrouver un cap soutenable et responsable, et à porter l'ONDAM à 3 %.

Paris, le 15 octobre 2025

Les fédérations représentant les établissements de santé publics, privés à but non lucratif, privés et d'hospitalisation à domicile alertent sur les conséquences du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2026, qui prévoit une progression de l'ONDAM établissements de santé affichée à + 2,1 %.

En réalité, l'augmentation réelle des moyens sera limitée à 1,6 %, une fois intégrée la hausse des cotisations employeurs à la retraite (CNRACL). Autrement dit, près d'un quart de la progression annoncée, déjà trop faible, ne correspond pas à des ressources nouvelles pour les établissements mais à la couverture d'une simple charge supplémentaire.

Un tel niveau, historiquement bas, ne permettra en aucun cas de répondre aux besoins croissants de santé des Français ni de couvrir l'évolution naturelle des charges des établissements.

UN ONDAM HISTORIQUEMENT BAS

Jamais l'ONDAM n'a été aussi bas et aussi éloigné de la hausse tendancielle des besoins, liée au vieillissement de la population, à la progression des maladies chroniques et à l'inflation.

Concrètement, c'est **1,1 milliard d'euros qui manqueront aux établissements de santé en 2026**, soit **l'équivalent de 20 000 postes d'infirmiers qui ne pourront pas être pourvus** alors même que les recrutements s'améliorent.

À ce rythme, **les tarifs hospitaliers seront mécaniquement très négatifs l'an prochain**. Cela sera probablement la plus forte baisse tarifaire jamais enregistrée depuis la mise en place de la T2A.

VERS UN RETOUR À L'AUSTÉRITÉ

Ce PLFSS signerait **la pire cure d'économies sur l'hôpital depuis les années 2010**. Il revient à demander aux établissements de **soigner plus avec moins de moyens**.

Les conséquences négatives seraient concrètes : tensions accrues sur les personnels, reports d'investissements et affaiblissement de l'accès aux soins.

Dans le secteur médico-social, le texte est également **en trompe-l'œil** : les mesures annoncées ne couvrent pas les besoins réels et laissent **un déficit de 500 millions d'euros** pour les EHPAD, le handicap et les services à domicile, compromettant la création d'emplois et de places indispensables à la transition démographique.

Alors que la France célèbre les **80 ans de la Sécurité sociale**, le PLFSS 2026 introduit une **hausse des franchises médicales et des participations forfaitaires**, qui fera porter l'effort sur les patients sans amélioration du service rendu.

Cette orientation traduit une **logique purement comptable**, éloignée des valeurs fondatrices de solidarité et d'universalité de notre modèle.

REFUSER LE RABOT AVEUGLE, ENGAGER UNE TRAJECTOIRE RESPONSABLE

Les fédérations de santé ne contestent pas la nécessité de maîtriser les finances publiques. Mais **réduire les moyens sans réformer**, c'est affaiblir la qualité et l'égalité d'accès aux soins.

Elles appellent à une **trajectoire pluriannuelle de financement** reposant sur des **économies partagées constructives et non contre-productives**, fondées sur :

- la **pertinence des soins et des parcours** ;
- le **développement de la prévention** ;
- des **investissements ciblés**, dans une logique de performance et de **transformation écologique du** système de santé.

Elles appellent également à un **soutien** à l'Hospitalisation à domicile.

Le **contexte financier extrêmement contraint doit également conduire les pouvoirs publics à faire des choix responsables dans l'organisation de l'offre de soins sur les territoires.**

LA SANTÉ : UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER, PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT

Toutes les enquêtes d'opinion le confirment : les Français s'inquiètent d'abord pour leur pouvoir d'achat, et juste après pour leur santé.

Pourtant, le Premier ministre n'en a pratiquement rien dit dans sa déclaration de politique générale. **Pourquoi souligner la « soif de sécurité » des Français et jamais leur soif de santé ?**

La santé doit demeurer **une priorité politique et budgétaire**. Elle est, au même titre que la défense, la justice ou l'intérieur, un **pilier régalien, un ciment de notre démocratie**.

Les fédérations demandent au Gouvernement d'ouvrir, sans délai, un **dialogue de fond** avec l'ensemble des acteurs afin de **corriger la trajectoire** et de **porter l'ONDAM**

établissements de santé à + 3 %, niveau minimal pour préserver les capacités de soin et d'investissement.

Par ailleurs, si le Gouvernement a décidé de suspendre la réforme des retraites, il doit en faire de même avec la hausse des cotisations CNRACL, dont l'impact viendrait encore aggraver la situation financière des établissements publics.

Les fédérations tiennent à rappeler qu'elles ont conscience que ce PLFSS 2026 n'a pas été rédigé par le gouvernement actuel.

Elles demandent donc à **Madame Stéphanie Rist, ministre de la Santé** d'ouvrir **un dialogue constructif et responsable** sur l'avenir de notre système de santé.

Il est indispensable d'avoir une visibilité financière pour 2026 et les années à venir. La santé des Français ne peut attendre, elle requiert des mesures rapides, structurantes et ambitieuses pour garantir l'accès aux soins et la pérennité des établissements.